*Ami du Clergé* du 25 mai 1950

**Deuxième partie :** # PRÉDICATION

## SOMMAIRE

**Simples notes dominicales. — XXII.** 4e Dimanche après la Pentecôte : La conversion du genre humain, 153.

**MOIS DE MARIE à l'école de Jeanne de France.** — Les dix plaisirs de Notre-Dame : X. La compassion de Marie, 154.

**L'Année Sainte 1950.** — Ses grandes intentions : **IX.** La réconciliation sociale, 156. — **X.** L'instauration de l'ordre social, 158.

**En lisant.** — Ste Marie-Emilie de Rodat, 160.

### SIMPLES NOTES DOMINICALES
*(4e Dimanche après la Pentecôte)*

### XXII
#### LA CONVERSION DU GENRE HUMAIN

Mes frères,

Le « temps après la Pentecôte » est consacré, en liturgie, à commémorer la vie publique de Jésus-Christ. L'Evangile comprend en effet trois parties principales : l'enfance qui est rappelée à Noël et dans l'Epiphanie ; la vie publique, qui est remise sous nos yeux, dans les dimanches après la Pentecôte, et la Passion, Résurrection, Ascension du Christ, qui occupent le centre même de la liturgie catholique. On pourrait encore présenter les choses de la façon suivante : le temps de l'Avent rappelle l'Ancien Testament, qui fut surtout le *règne du Père*. De Noël à l'Ascension, la liturgie symbolise le *règne du Fils*, dans tous les grands mystères de sa vie, de sa mort et de sa victoire. Enfin le temps après la Pentecôte est consacré au *règne du Saint-Esprit*, en tant qu'il a pour but, comme l'avait annoncé Jésus-Christ lui-même, de nous rappeler tous les enseignements qu'il avait donnés aux siens. Il faut donc nous attendre à rencontrer, dans les textes liturgiques des dimanches qui vont venir, sauf ceux où pourront tomber des fêtes particulières, comme dimanche prochain, des épisodes choisis prrmi les plus éloquents de nos récits évangéliques.

#### I. — *Introït et Epître : La confiance*

L'idée qui domine aujourd'hui, c'est l'idée générale et nécessaire de *confiance*. Dès l'Introït, elle est exprimée avec force : « Le Seigneur est ma lumière et mon salut : qui craindrais-je ? Le Seigneur est le défenseur de ma vie, pourquoi tremblerais-je ?... Même si des armées en bataille s'élèvent contre moi, mon cœur n'aura pas de frayeur ! »

Voilà une résolution bien arrêtée ! Elle est empruntée au Ps. 26, attribué à David. On peut dire qu'elle est la pensée inspiratrice de tous ces chants dont Israël avait fait, durant mille ans, son livre de prières, lorsque l'Eglise chrétienne s'en empara, pour s'en servir quotidiennement à son tour.

Confiance en Dieu, confiance inébranlable, confiance qui se traduit surtout au milieu des périls, ou au sein des épreuves, telle est donc la leçon que nous avons, en premier lieu, à puiser dans la liturgie d'aujourd'hui.

L'Epître entre, sur ce point, en des explications lumineuses et décisives.

Pourquoi devons-nous, quoi qu'il arrive, garder une confiance en Dieu inébranlable ? Parce que Dieu nous traite comme étant à son échelle à lui et non à l'échelle de la vie présente. Ah ! que nous avons de peine à entrer dans cette grande pensée ! Et pourtant il le faut. C'est là l'essentiel de la vertu de foi. Nous sommes des êtres immortels. Dieu nous traite en créatures immortelles et c'est la Sagesse même, puisqu'il nous a créés pour l'éternité. C'est là la victoire nécessaire de l'esprit sur la matière et de la conviction chrétienne sur le matérialisme ambiant. Ecoutez S. Paul : « Mes frères, j'estime que les souffrances du temps présent n'ont pas de proportion avec la gloire à venir, qui sera manifestée en nous ! » Cela veut dire que nous semons ici-bas pour récolter au ciel, que nous semons *un* pour récolter *cent*, car il n'y a pas de proportion entre les épreuves nécessaires de cette vie et la récompense que Dieu nous destine : la participation à sa gloire, à sa félicité, à son être même, et cela durant l'infini de l'éternité. Demandez au mathématicien s'il existe une proportion entre ce qui est fini et ce qui est infini ? Non, il n'y en a pas. Quelle que longue que soit la durée d'un temps fini, cette durée ne sera rien auprès de l'éternité. A plus forte raison, si nous raisonnons sur la courte durée moyenne d'une existence d'homme, telle que nous la connaissons !

Mai S. Paul ne s'en tient pas à cette évidence : de la supériorité infinie de l'éternité sur le temps. Il nous donne un enseignement singulièrement mystérieux et profond. Il affirme en effet que ce n'est pas seulement l'être humain qui attend la libération que sera l'entrée dans la vie future. Toute la création elle-même en recevra une sorte de soulagement. Cette création visible, qui nous entoure, elle a un but, une mission, une fonction, qui est de nous révéler Dieu, de nous le faire voir et toucher du doigt dans ses beautés. Dieu est partout dans la création. La nature est un livre qui nous parle à chaque page de Dieu : que ce soit dans le sourire muet des étoiles au firmament ou des fleurs de nos vallons, que ce soit dans le chant ailé des oiseaux ou dans la grâce, la force, l'utilité des animaux et des plantes, faits pour notre usage ! Partout, Dieu !

Mais, nous explique S. Paul, la créature gémit sourdement, en voyant qu'au lieu de nous servir d'elle pour aller à Dieu, nous nous en servons trop souvent pour le mal,

pour le péché, en nous attachant à elle, en nous ravalant à son niveau, en nous enlisant dans la matière ! La nature entière est donc dans l'attente du triomphe de l'esprit, qu'elle a pour but de préparer et d'aider ! Et saint Paul conclut :

« Toute créature gémit et est dans le travail de l'enfantement, jusqu'à cette heure, et non seulement elle, mais nous aussi — chrétiens — nous qui avons les prémices de l'Esprit, c'est-à-dire la foi chrétienne, nous gémissons en nous-mêmes, en attendant l'adoption des enfants de Dieu et la rédemption de notre corps en Notre-Seigneur Jésus-Christ ! »

Telle devrait être en effet notre pensée constante : le désir de la plénitude de la vie en Dieu, après les épreuves passagères de cette vie. N'oublions jamais que nous sommes des pèlerins sur la terre et que nous sommes en marche vers notre véritable destinée.

II. — *L'Evangile : La puissance de Dieu*

Si, après avoir recueilli ces pensées si graves, nous passons à l'Evangile, nous y rencontrons un épisode de la vie du Christ, bien fait pour nous confirmer dans cette confiance qui est l'idée dominante de ce jour.

C'est le récit de la première pêche miraculeuse. Replaçons ce fait dans on cadre historique. Cela se passe tout au début de la vie publique du Christ. Il a déjà choisi ses premiers apôtres. Mais ils ne sont pas encore entièrement détachés de leur ancienne vie, pour être uniquement à Jésus-Christ. Pour se les attacher à jamais, le Maître va faire un miracle. Et il le choisit, ce miracle, admirablement adapté à la mentalité de ses apôtres. Ils étaient des pêcheurs qui vivaient de leur métier, auprès du lac très poissonneux de Génésareth, qu'on appelait aussi « la mer de Galilée », mais bien entendu : une mer au sens de lac, car elle était formée d'eau douce et non d'eau salée comme la mer proprement dite.

Les apôtres avaient pêché toute la nuit, sans rien prendre. Au matin, ils avaient tiré deux barques au rivage et raccommodaient leurs filets, comme on fait et font encore, dans tous les temps et tous les pays, les pêcheurs au filet.

Et Jésus leur dit : « Poussez au large et jetez vos filets ». — « Maître, dit Simon Pierre, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, mais en votre nom, nous jetterons nos filets ». Et ils le firent, et voici qu'ils prirent tant de poissons que les filets se rompaient et « qu'elles étaient sur le point d'être submergées ». Pas un instant de doute pour Simon-Pierre, maître de pêche ! C'était un miracle ! Dieu venait de passer auprès de lui. Dieu était en face de lui. Et il comprenait que ce miracle avait un sens, un but, qu'il allait rompre avec tout son passé. Il le sentait confusément mais fortement, car il s'écria : « Seigneur, retirez-vous de moi, car je ne suis que péché ! » L'épouvante l'avait saisi, dit formellement l'Evangile. Mais Jésus lui dit : « Ne crains rien ! Désormais, ce sont des hommes que tu pêcheras ! » Et revenus à terre, ils quittèrent tout et le suivirent !

* *

« *Ne crains rien !* » Telle est donc la première consigne que Dieu donne à Simon-Pierre ! *Ne crains rien !* Tel est le mot d'ordre qu'il donne aussi à chacun de nous. Sans doute, nous n'aurons pas tous la même mission que Pierre devenu, de pêcheur de poissons, « pêcheur d'hommes ». Cela est réservé aux apôtres, et bien que, en un sens, tout chrétien doit être apôtre, tous n'ont pas la même tâche à remplir. Mais tous doivent pratiquer la confiance absolue en Dieu, la confiance en leur religion, en la foi de leur baptême. Retenons donc des textes liturgiques de ce jour ces deux pensées complémentaires : 1° Les épreuves de cette vie ne sont rien auprès de la gloire qu'elles nous préparent » ; 2°. « *Ne crains rien !* » dit Jésus à chacun de nous. Ainsi soit-il.

## MOIS DE MARIE

### A l'école de Jeanne de France
### Les dix plaisirs de Notre-Dame

### X

#### LA COMPASSION DE MARIE

Il existe des compassions ou des pitiés de différents prix.

Il y a la compassion de commande. Il y a la compassion de politesse, celle de l'étranger qui se découvre au passage du convoi mortuaire. Il y a la compassion sincère qui prend part, une part plus ou moins grande, à la peine des autres. Et cette compassion, seule sincère, véritable, réelle a elle-même ses degrés.

Elle peut être vraiment communion aux souffrances physiques ou morales des autres : celle de la mère sur les souffrances de son enfant.

Elle peut être communion plus intime par ce qu'on ne fait qu'un même cœur et une même âme avec celui qui souffre dans un ordre supérieur à celui de la chair et du sang : telle la compassion des saints en face du péché.

Elle peut être la communion complète, totale en vertu d'une vocation ou d'une mission à qui souffre et à qui voit souffrir : telle, dirons-nous celle de Marie aux souffrances de Jésus.

En définitive la compassion de la T. S. Vierge à la Passion de Notre-Seigneur accumule en elle ces trois grandes pitiés : *la compassion de la Mère, la compassion de la toute sainte, la compassion de la corédemptrice.* Il y a si grande compassion en son cœur qu'elle est devenue comme un de ses noms propres. Quand nous parlons de la *Pietà,* nous savons bien qu'il s'agit de Notre-Dame des Douleurs.

Avant de méditer sur cette triple compassion, redisons à Notre-Dame la prière du *Stabat :* « Faites que, pleurant avec vous par amour, je compatisse au Crucifié, tant que durera ma vie. »

### I. — *Compassion de la Mère*

Compatir, c'est « souffrir avec quelqu'un », ressentir sa peine, l'éprouver comme une douleur personnelle.

C'est le fait de toute âme sensible. Aussi la femme est-elle plus sujette que l'homme à la pitié. Sur le chemin du Calvaire, ce sont des femmes qui s'émeuvent des sévices infligés à N.-S. Mais entre toutes il en est une qui a le don de la vraie compassion ! C'est la mère qui voit souffrir son enfant.

Entendez cette chananéenne qui se jette aux pieds de Jésus : « Ayez pitié de moi, Seigneur, Fils de David ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon », et qui insiste : « Secourez-moi ». C'est sa fille qui est tourmentée, et elle dit : « Ayez pitié de moi ; secourez-moi », parce que pour toute mère la souffrance de l'enfant est la sienne propre.

Aussi comprenons-nous que la passion de Jésus ait été la passion de Marie. Elle a eu, pour ainsi dire jusque dans sa chair, son accomplissement la prophétie du vieillard Siméon : « Vous-même, un glaive transpercera votre âme. »

D'autant plus qu'elle a suivi pas à pas son douloureux chemin de croix. A l'écart des événements elle eut pu n'en pas imaginer tout le dramatique. Non ! elle a entendu la foule, elle a vu les soldats le dépouiller, elle a perçu les gémissements de Jésus sur la croix et le grand cri d'angoisse : « Mon Dieu ! Mon Dieu ! Pourquoi m'avez-vous abandonné ?... J'ai soif !...Tout est consommé ! Je remets mon âme entre vos mains. »

Et si héroïque qu'elle nous apparaisse, nous savons que c'est le cœur de femme et de mère le plus sensible, le plus délicat, le plus tendre que Dieu ait jamais fait.Si peu qu'elle parle et apparaisse dans l'Evangile nous savons son cœur vibrant comme une lyre sous l'émotion de la joie et de la douleur, qu'elle chante le *Magnificat* ou qu'elle avoue sa peine : « Nous vous cherchions tout désolés... » ; et la liturgie souligne bien ce nouveau sujet d'aggravation du martyre de la Vierge quand elle nous parle de son « âme très douce » : *dulcissimam animam*.

Ce que nous appelons la compassion de Marie, la liturgie l'appelle aussi : sa passion, sa transfixion... et de vieux calvaires suspendent la mère au revers de la croix de son Fils. C'est langage véridique et représentation expressive. Les coups, les blessures, le martyre de l'enfant ont un si profond retentissement dans la sensibilité de la mère, qu'on peut dire que le corps y est associé, frappé, blessé, martyrisé.

### II. — *Compassion de la Toute Sainte*

Cette compassion maternelle de Marie nous touche dès l'abord. Le moins fervent y est sensible.

Et pourtant en rester là, ce serait demeurer sur le plan des affections humaines. Or, le plus tragique de la Passion de N.-S. n'est pas inscrit sur son corps. Il est dans son héroïque obéissance aux desseins de son Père sur lui ; il est dans le poids des péchés du monde dont il s'est couvert, lui l'innocence et la sainteté, au point de se sentir abandonné par son Père ; il est dans la vision et l'obsession de la survivance du péché et que c'est en vain pour beaucoup qu'il souffre et qu'il meurt, et que l'amour du Père continuera d'être méconnu, blasphémé, bafoué et que des âmes se perdront. Autrement, mais il se réjouirait de subir passion et mort, comme les martyrs d'apporter à Dieu ce témoignage de leur foi et de leur amour.

Nous ne l'entendons pas se plaindre ni gémir quand on lui enfonce les épines dans la tête, ni quand on le roue des coups de fouet de la flagellation... Mais à l'heure de prononcer son *fiat* d'obéissance il supplie : « Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi », et n'avoue-t-il pas une nausée de dégoût à la pensée du péché ? Pour ce saint des saints qui paie pour le coupable, là est le grand drame et le paroxysme de son martyre.

Si les saints ont aimé jusqu'à la folie de la croix, c'est qu'ils ont eu le sens du péché, qu'ils ont voulu prendre leur part d'expiation. La passion nous émeut dans notre horreur naturelle du sang ; elle les remuait au plus profond dans leur horreur du péché.

Sainte entre toutes, la T. S. Vierge a pénétré au plus intime de ce martyre de son enfant ; elle, la toute pure, a sondé l'abîme de toutes ses souffrances ; elle s'est unie d'esprit et de cœur à sa tristesse ; elle a, plus que S. Paul, achevé par l'offrande de ses souffrances ce qui manque à la passion du Christ.

« Pour les crimes de son peuple, elle voit Jésus dans les tourments » ; et de même que, selon S. Paul, le pécheur « livre encore le Christ à l'ignominie », notre poète a dit de la Vierge qu'elle n'est plus Notre-Dame des sept glaives, mais que nous en avons fait la mère des septante fois sept glaives.

### III. — *Compassion de la Corédemptrice*

Nous venons de le voir, plus que tous les saints Marie a été associée au mystère de la rédemption en acceptant et en offrant son martyre pour l'expiation du péché. Plus que tous les saints, parce qu'elle est plus proche de Dieu par sa maternité divine, parce que son amour dépasse la capacité d'amour des autres, parce que sans péché ses satisfactions ne sont pas absorbées au profit d'expiations personnelles. Si nous sommes tous appelés à souffrir avec le Christ afin de racheter avec lui, il faut bien convenir qu'en ce sens déjà la compassion de la Vierge distance les meilleurs et les plus purs.

Mais il lui a été demandé un sacrifice unique : celui de nous sacrifier son enfant. Non d'Abraham lui-même Dieu n'a pas exigé cet accomplissement. Mais de Marie, comme d'Abraham, il a demandé l'acceptation, le *fiat*... et elle l'a fait pleinement.

N'est-ce pas le plus grand sacrifice que l'on puisse demander à une mère que l'abandon, l'offrande, le sacrifice de son enfant pour une cause tragique, si sacrée qu'elle soit? Pour nous aider à comprendre l'immensité de l'Amour de Dieu pour l'humanité, S. Paul ne nous dira-t-il pas que Dieu « *n'a point épargné* » son propre fils, qu' « *il l'a livré* » pour nous...

Voilà le sacrifice unique, la compassion sans égale, qui la rapproche plus de Dieu que de nous, que la Vierge a éprouvée au pied de la croix. Elle n'a pas épargné son propre Fils, elle l'a livré pour nous. Elle a donné ce qui lui était plus cher qu'elle-même, son enfant.

Ce sacrifice elle l'avait fait dès le début. Son *Fiat* s'étend à tout le destin du Christ, connu et inconnu. Mais pendant la passion, pour elle aussi, son heure est venue, il faut qu'elle tienne parole ; il importe qu'elle joigne son *fiat* à celui de Gethsémani.

Son acquiescement de l'Annonciation nous savons qu'il est dans son âme, à ce moment, et plus généreux même au degré plus élevé de son ascension dans l'amour et dans la conformité à la volonté de Dieu. *Stabat,* elle se tenait debout, comme le prêtre qui offre à l'autel. Et d'ailleurs, elle est la Vierge fidèle qui n'a jamais repris sa parole.

A la croix elle est présente, non seulement comme mère pour compatir aux souffrances de son enfant, non seulement comme saint Jean pour mêler ses larmes au sang de Jésus, elle y est comme corédemptrice. « Elle l'a sacrifié pour nous », écrit Montfort. Ce fut sa passion avec la passion de Jésus.

* *

Jeanne de France avait très vif le sens de sa compassion.

« O bon Jésus, aimait-elle à dire, par la douleur que vous avez soufferte sur la croix et par celle que que votre très sainte Mère a endurée au pied de la croix, par vos plaies et par ses larmes, pardonnez-nous tous nos péchés et toutes les peines qu'ils ont méritées » *(Maximes spirituelles).*

Elle appelait les deux « pressoirs » les souffrances du Christ et de sa Mère. De celui de Marie, disait-elle, coule du vin blanc et doux, les larmes de la Vierge. « Il n'y a de vraiment pieuses que les âmes qui s'enivrent chaque jour de l'un et de l'autre vin » *(Summarium,* p. 189).

Pour honorer toutes les douleurs de Marie, elle avait fait composer un office de la « Compassion » et elle a revêtu ses moniales du scapulaire rouge de la Passion.

Suprême leçon des dix vertus de Notre-Dame. La perfection est dans la charité ou dans l'amour. Mais il n'y a pas d'amour de Dieu qui n'exige le sacrifice, la souffrance, et c'est dans la générosité de la souffrance avec le Christ, que cet amour donne la preuve de son authenticité.

FIN

## L'ANNEE SAINTE 1950

### Ses grandes intentions

### IX

### LA RÉCONCILIATION SOCIALE

Autant que la paix internationale, la grande préoccupation de l'heure est la paix sociale. Les deux problèmes sont liés.

Depuis Léon XIII surtout, l'Eglise a proposé les principes directeurs de cette solution et par les voix de Pie XI et de Pie XII, elle n'a cessé de les rappeler et de les préciser.

Une nouvelle structure sociale s'édifie lentement. Jusqu'ici les dispositions législatives n'ont guère apporté que des palliatifs. De là, un malaise qui risque d'entraîner les travailleurs dans une révolution dont toute la société, travailleurs compris, ferait les frais.

Aussi Pie XII a-t-il mis la solution du problème social au nombre des grandes intentions de l'Année Sainte. Dans la bulle d'induction du jubilé, elle revient par deux fois :

« Que les classes sociales apaisent leurs haines et mettent un terme à leurs dissensions, s'unissent dans la justice et la concorde fraternelle... ; enfin que les multitudes de nécessiteux retirent de leur travail les moyens de vivre honnêtement et reçoivent de la libéralité et de la charité de ceux qui sont favorisés par la fortune, les secours nécessaire et opportuns. »

Arrêtons-nous aujourdhui au premier aspect de ce problème qui exige d'abord un climat *d'union dans la justice et dans la charité.*

### I. — *L'union*

De la haine et des luttes de classes nous avons trop de signes pour qu'il soit besoin d'en faire le tableau.

On peut faire miroiter l'avenir d'une société sans classes. Utopie d une société impossible. Qui dit société dit hiérarchie, chefs et subordonnés, dirigeants et dirigés. N.-S. disait vrai : « Il y aura toujours des pauvres parmi vous », des pauvres, c.-à-d. de plus petits par rapport à d'autres. On est toujours le prolétaire de quelqu'un. Le travail de la mine restera plus pénible que celui du bureau.

Faut-il reprendre la comparaison de saint Paul. La société est un corps et

« Le corps n'est pas un seul membre, mais il est formé de plusieurs. Si le pied disait : puisque je ne suis pas main, je ne suis pas du corps, en serait-il moins du corps pour cela ? Et si l'oreille disait : puisque je ne suis pas l'œil, je ne suis pas du corps, en serait-elle moins du corps pour cela ? Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe ? — S'il était tout entier ouïe, où serait l'odorat ? Mais Dieu a placé chacun des divers membres dans le corps, comme il l'a voulu. Si tous étaient un seul et même membre, où serait le corps ? Il y a donc plusieurs membres et un seul corps. L'œil ne peut pas dire à la main je n'ai pas besoin de toi. ni la tête dire aux pieds : je n'ai pas besoin de vous. Au contraire, les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont plus nécessaires et ceux que nous tenons pour les moins ho-

norables du corps sont ceux que nous entourons de plus d'honneur. Ainsi nos membres les moins honnêtes, nous les traitons avec plus de décence, tandis que nos parties honnêtes n'en ont pas besoin... » (I Cor., XII, 14-24).

La suppression de la lutte des classes ne peut se faire par la suppression des classes : celles-ci sont inséparables de la notion de société. Mais si on ne peut rêver de classe unique, on peut et on doit tendre à des classes unies.

Cette union est exigence sociale. Puisque chaque classe a son rôle à jouer, comme chaque membre dans le corps, elle doit le remplir pour le bon fonctionnement de toute la société. Obligation qui incombe à chaque classe dans sa sphère.

Si l'union fait la force, la désunion fait la faiblesse. « Tout royaume divisé contre lui-même se détruit, les maisons tombant l'une sur l'autre » (Luc, XI, 17). Et l'on sait qu'il faut compter par milliards la perte occasionnée par une grève généralisée.

Tous les efforts des hommes de bonne volonté doivent donc tendre à favoriser ce qui rapproche et ce qui unit. Les consignes du Pape sont claires : apaiser les haines, mettre un terme aux dissensions, unir. Tout chrétien, à la place qu'il occupe et dans le rayon de son influence a le devoir d'y apporter son concours. Il est de l'obligation de tous de prier afin que Dieu donne à ceux qui peuvent agir la grâce de comprendre et de remplir leur devoir.

Et ce moyen de la prière du plus humble n'est pas le moins efficace. C'est celui que le Pape nous donne et croyons que c'est à bon escient. La moniale dans son cloître par sa prière au chœur et par la fidélité à sa règle peut faire œuvre sociale plus utile et plus efficiente que tant d'activistes inexperts ou malhabiles qui tablent davantage sur leurs entreprises que sur le secours de Dieu.

II. — *Dans la justice et dans la concorde*

Apaiser les haines, mettre un terme aux dissensions, s'unir ! Très bien. Mais comment, sur quelle base, sur quels principes ?

A cette question le Pape répond : s'unir dans la justice et la concorde fraternelle. Justice et charité sont aussi les deux grandes ouvrières de l'ordre social chrétien. Elles sont d'abord les vertus qui doivent purifier l'atmosphère sociale de ses haines et de ses dissensions.

Justice d'abord.

On l'a remarqué, les droits des uns finissent où commencent les droits des autres. Il n'est pas sûr qu'on s'en souvienne toujours dans la pratique. D'un côté, comme de l'autre, on peut n'envisager que son point de vue.

Du côté patronal, sous prétexte de budget à boucler et de faillite à éviter dans l'intérêt même des employés qui seraient du jour au lendemain en chômage, peut se trouver en réalité la préoccupation de bénéfices excessifs. On s'oppose alors à toute revendication même juste des salariés, pour ne pas compromettre, dit-on, l'équilibre de l'entreprise ; mais, en fait, des bénéfices importants entrevus grâce à l'accroissement de la production sans abaissement du prix de vente ou sans augmentation du salaire.

Du côté ouvrier, ce serait l'abus de la grève à temps et à contre-temps, au détriment de l'entreprise, de ses dirigeants et du public. A-t-on assez relevé l'avertissement donné par le Pape lui-même à une délégation du *Mouvement ouvrier chrétien de Belgique* (11 sept. 1949) contre cette tentation

« la tentation d'abuser (Nous parlons de l'abus et nullement de l'usage légitime) de la force d'organisation, tentation aussi redoutable et dangereuse que celle d'abuser de la force du capital privé. Attendre d'un tel abus l'avènement de conditions stables pour l'Etat et la société serait, d'une part tout autant que de l'autre, vaine illusion pour ne pas dire aveuglement et folie ; illusion et folie d'ailleurs doublement fatale au bien et à la liberté de l'ouvrier, qui se précipiterait ainsi lui-même dans l'esclavage. »

Avouons qu'il y a souvent des torts, c'est-à-dire des injustices des deux côtés, qu'il y a souvent quelque chose à redresser de part et d'autre : le sens de la justice.

Avec la justice, la concorde fraternelle.

Cette concorde devrait naître déjà de la communauté d'intérêts.

« Erroné et funeste en ses conséquences est le préjugé malheureusement trop répandu, qui voit (dans les préoccupations de ceux qui participent à la production industrielle) une opposition irréductible d'intérêts divergents. L'opposition n'est qu'apparente. Dans le domaine économique, il y a communauté d'activités et d'intérêts entre chefs d'entreprises et ouvriers. Méconnaître ce lien réciproque, travailler à le briser ne peut être que le fait d'une prétention de despotisme aveugle et déraisonnable. Chefs d'entreprises et ouvriers ne sont pas antagonistes irréconciliables. Ils sont coopérateurs dans une œuvre commune. Ils mangent, pour ainsi dire, à la même table, puisqu'ils vivent en même temps du bénéfice net et global de l'économie nationale. Chacun touche son revenu et sous ce rapport leurs relations mutuelles ne mettent aucunement les uns au service des autres... » (Pie XII, *Discours à l'Union intern. des Ass. patronales catholiques*, 7-5-49).

S. Paul achevait par sa comparaison de la société avec le corps humain : « Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui... »

Bien plus, il concluait : « ...Si un membre est honoré, tous les membres s'en réjouissent avec lui » (I Cor., XII, 26). Et nous touchons ici à un principe plus haut de la concorde fraternelle, celui de notre fraternité en Dieu, de notre commune vocation, de notre égale dignité, « soit esclaves, soit libres », comme dit encore l'Apôtre (℣ 13).

Car ce qui est en jeu et en cause aujourd'hui, c'est cela. L'évolution sociale tend à la « promotion ouvrière », à la réalisation pour le travailleur de sa dignité et de sa liberté d'homme, à la possibilité de vivre selon sa vocation d'homme et de chrétien. Devant ce fait, beaucoup peuvent éprouver la même réaction que la noblesse devant le

tiers-état de 1789 : un chrétien doit le regarder comme le développement et l'épanouissement du message de l'Evangile.

Que parfois, cette poussée ouvrière aille à des excès où la jettent des exploiteurs, nous n'y contredirons pas. Mais alors, comme le recommandait Pie XI « les riches et les dirigeants... excuseront et pardonneront à l'occasion leurs erreurs et leurs fautes » *(Quadr. Anno)*. N'est-ce pas la loi qu'il soit plus demandé à qui a plus reçu et le rôle de qui commande n'est-il pas de servir ?

* *

Pie XII disait à un groupe de Patrons catholiques : « Avec une égale sollicitude, un égal intérêt, Nous voyons venir à Nous, tour à tour, les ouvriers et les représentants des organisations industrielles ; les uns et les autres nous exposent, avec une confiance qui nous touche profondément, leurs préoccupations respectives » (7 mai 1949).

Avec une égale sollicitude, un égal intérêt : car la réconciliation sociale est une œuvre de justice...

Et le Pape de l'Année Sainte n'a-t-il pas ouvert cette année de grâce par un signe de son intérêt tout particulier à la classe ouvrière : car la réconciliation sociale est une œuvre de concorde fraternelle et de charité?

Pie XII a ouvert la Porte Sainte avec un marteau d'ivoire et d'or offert par les Associations des travailleurs chrétiens d'Italie,... comme il la fermera avec la truelle, don également de cette Association.

Ces outils précieux portent les armoiries des principaux métiers. Des milliers d'ouvriers ont donné 10 lires chacun pour les acheter. Ils ont été présentés au Pape par une délégation de travailleurs que conduisait le président des Associations de travailleurs chrétiens.

Les grands rassemblements des pèlerins de toutes les nations sont un symbole et une préfiguration de l'unité catholique de l'Eglise et de la paix internationale. N'est-on pas fondé aussi à voir dans l'honneur que le Pape a fait aux ouvriers et dans le don de ces travailleurs une annonce de cet autre grand objectif du Jubilé : la réconciliation sociale, préface d'un ordre social chrétien ? C'est au moins le signe que nombre d'ouvriers sont prêts à y travailler à l'appel du Souverain Pontife.

Tous les chrétiens se doivent d'y aider, de leurs ferventes prières et de leurs efforts généreux.

---

## X

### L'INSTAURATION DE L'ORDRE SOCIAL

L'union des classes dans la justice et dans la concorde fraternelle créera le climat favorable à l'instauration d'un ordre social plus humain. Mais pour que se maintienne cette atmosphère de paix, il est nécessaire de bâtir au plus vite cette nouvelle structure sociale. Aussi le Pape nous presse-t-il de demander : « Que les multitudes de nécessiteux retirent de leur travail les moyens de vivre honnêtement et reçoivent de la libéralité et de la charité de ceux qui sont favorisés par la fortune, les secours nécessaires et opportuns » *(Jubilæum maximum,* 26-5-49).

Voilà énoncées du même coup les bases de cette structure sociale : la justice et la charité. Il appartient à ceux qui ont charge de la chose publique de les traduire et de les appliquer. Mais il faut qu'elles s'inspirent toutes de ces deux vertus maîtresses : *la justice* et *la charité.*

Essayons de voir ce qu'elles exigent.

#### I. — *La justice*

Dans l'encyclique *Quadragesimo anno* (15 mai 1931) Pie XI faisait le point de la condition actuelle des travailleurs. « ...Les travailleurs, remarquait-il, ne pourraient indistinctement passer tous pour accablés de misère et voués à une extrême indigence » ; mais il signalait aussi « l'immense multitude des prolétaires indigents dont la détresse crie vers le ciel ». Devant les agitations sociales et aux appels de la hiérarchie religieuse en faveur des ouvriers, il arrive que beaucoup pensent surtout aux premiers et oublient les seconds et ne sont pas loin de croire que d'aucuns versent dans la démagogie. Pie XII pense aux seconds, à l'immense foule de ceux qu'on appelle les prolétaires, quand il demande « que les multitudes de nécessiteux retirent de leur travail les moyens de vivre honnêtement. »

Et après toutes les explications données de ce *vivre honnêtement,* quand les familles aisées elles-mêmes se plaignent des difficultés de la vie, croyons que beaucoup en sont encore à attendre ce salaire vital.

Ce salaire vital devrait leur permettre de pourvoir non seulement à leur subsistance mais encore à celle de leur famille.

Ne l'oublions pas, la place des mères de famille est « à la maison avant tout ou dans les dépendances de la maison et parmi les occupations domestiques... et c'est par un abus néfaste et qu'il faut à tout prix faire disparaître, que les mères de famille, à cause de la modicité du salaire paternel, sont contraintes de chercher hors de la maison une occupation rénuméinformatrice *(Quadrag. Anno)*. Et Pie XI demandait qu'on n'épargnât aucun effort « en vue d'assurer aux pères de famille une rétribution suffisamment abondante pour faire face aux charges normales du ménage. »

Ce salaire vital devrait leur permettre d'assurer à leur famille un « logement convenable » à cause des « obstacles que souvent les conditions défavorables de l'habitation apportent à la cohésion et à l'intimité de la vie familiale » *(Quadr. Anno)*.

Ici encore, des statistiques déjà anciennes mais que la crise du logement d'après-guerre doit avoir encore aggravées, relevaient que dans la Seine des ménages de plusieurs enfants, plus de 400.000, ne disposaient que d'un logement d'une ou deux pièces où il

faut en toute saison, été comme hiver, habiter. Dans sa conférence aux *Annales* sur le *Pape et l'Année Sainte*, le cardinal Gerlier posait entre autres cet affreux problème du logement. Affreux, en effet, puisque Mgr Ancel, dans un article qui a fait sensation, posait la question : « Un ouvrier peut-il vivre en chrétien ? » et devait répondre : « Pour beaucoup d'ouvriers, il n'est pas possible de vivre chrétiennement, à moins d'être un héros » *(Témoignage Chrétien,* 9-12-49); réponse qui rejoignait pourtant l'affirmation de Pie XI : « Il est exact que telles sont actuellement les conditions de la vie économique et sociale qu'un nombre très considérable d'hommes y trouvent les plus grandes difficultés pour opérer l'œuvre, seule nécessaire, de leur salut éternel » *(Quadr. Anno).*

Ce salaire vital devrait leur donner d'entrevoir de vieux jours assurés et la réalisation du droit de propriété pour eux et leurs descendants. Et il n'est plus question d'épargne. Par la force des choses l'ouvrier vit à la petite semaine.

Je n'entends pas faire un traité de ce qu'exigerait en pratique un ordre social chrétien. Je ne voulais que vous donner quelques exemples, afin de vous faire mieux comprendre la demande du Pape, en faveur d'une véritable justice sociale. Car, pour des raisons qui ne sont pas toutes mauvaises, mais qui n'envisagent qu'un aspect du problème, il s'en trouve pour ne pas trouver si défavorable dans son ensemble la condition ouvrière, pour penser que l'on fait de la surenchère et de la démagogie, pour être tentés de résister ou du moins de rester insensibles et indifférents aux directives sociales du Pape et des évêques.

## II. — *La charité*

Aujourd'hui syndicalistes et législateurs en appellent presque exclusivement aux exigences de la justice sociale. La vertu de charité ne leur paraît que palliatif. Elle sent ce « paternalisme » et cette aumône qui semblent la négation des droits des travailleurs.

Pourtant, dans l'instauration d'un ordre social équitable, la charité a aussi son rôle à jouer et, parce qu'elle est la reine des vertus, un rôle éminent.

D'abord c'est elle qui a ouvert les voies, au début du règne de l'industrie, à cet ordre social que nous voyons s'élaborer depuis *Rerum novarum* (1891). Pie XI notait :

« De là vinrent aussi aux ouvriers des moyens d'existence plus abondants et moins incertains, car non seulement on commença, ainsi qu'y invitait le Pontife, à multiplier les œuvres de bienfaisance et de charité mais on vit se fonder partout, de jour en jour plus nombreuses, suivant le vœu de l'Eglise, et souvent sous la conduite des prêtres, de nouvelles associations d'entr'aide et de secours-mutuels, groupant les ouvriers, les artisans, les agriculteurs, les travailleurs de toute espèce » *(Quadragesimo Anno).*

Ainsi, elle fut l'inspiratrice de la justice elle-même, cette charité, qui n'est pas seulement la charité aumônière, mais d'abord l'amour des hommes en Dieu et pour Dieu.

Puis, aujourd'hui même que la justice sociale pénètre davantage nos institutions, elle supplée à ses lacunes et à ses retards. Souligne-t-on assez que si, de nos jours, les travailleurs en activité ont reçu en partie satisfaction, les vieux travailleurs, et les petits rentiers, et les « économiquement faibles », quelle que soit la cause de leur infériorité économique, loin d'être aidés voient leur condition s'aggraver dans le cycle infernal des prix et des salaires ? A ceux-là aussi pense le Pape qui demande que les multitudes de nécessiteux... « reçoivent de la libéralité et de la charité de ceux qui sont favorisés par la fortune, des secours nécessaires et opportuns. »

Enfin et surtout, c'est la charité qui est l'inspiratrice, le guide, l'agent d'un ordre social véritable. On ne saurait trop répéter à ce sujet l'enseignement de Pie XI :

« Pour assurer pleinement ces réformes, écrit-il, il faut avant tout compter sur la loi de charité, qui est le lien de la perfection (Col., III, 14).

Combien se trompent les réformateurs imprudents qui, satisfaits de faire observer la justice commutative, repoussent avec hauteur le concours de la charité... La justice seule, même scrupuleusement pratiquée, peut bien faire disparaître les causes des conflits sociaux ; elle n'opère pas par sa propre vertu le rapprochement des volontés et l'union des cœurs. Or, toutes les institutions destinées à favoriser la paix et l'entr'aide parmi les hommes, reçoivent leur solidité, surtout du lien spirituel qui unit les membres entre eux. Quand ce lien fait défaut, une fréquente expérience montre que les meilleures formules restent sans résultat.

Une vraie collaboration de tous en vue du bien commun ne s'établira donc que lorsque tous auront l'intime conviction d'être les membres d'une grande famille et les enfants d'un même Père céleste, de ne former même dans le Christ qu'un seul corps dont ils sont réciproquement les membres (Rom., XII, 5) en sorte que si l'un souffre tous souffrent avec lui (I Cor., XII, 26). Alors, les riches et les dirigeants, trop longtemps indifférents au sort de leurs frères moins fortunés, leur donneront des preuves d'une charité effective, accueilleront avec une bienveillance sympathique leurs justes revendications, excuseront et pardonneront à l'occasion leurs erreurs et leurs fautes.

De leur côté, les travailleurs déposeront sincèrement les sentiments de haine et d'envie, que les fauteurs de la lutte des classes exploitent avec tant d'habileté, ils accepteront sans rancœur la place que la divine Providence leur a assignée ; ou plutôt ils en feront grand cas, en comprenant que tous, en accomplissant leur tâche, ils collaboreront utilement et honorablement au bien commun et qu'ils suivent de plus près les traces de Celui qui étant Dieu, a voulu parmi les hommes être un ouvrier et être regardé comme un fils d'ouvrier. »

Il importait d'insister surtout en notre temps, sur ce rôle de la vraie charité, l'âme même d'un ordre social solide et durable. Elle ne remplace pas les devoirs de justice. Mais elle seule peut en définitive créer l'entente et la concorde sociale, parce que, seule, elle peut faire voir le juste rapport des droits et devoirs réciproques, et rappeler à tous leur égalité d'enfants de Dieu.

En définitive, c'est à la charité qu'appartient le dernier mot pour l'instauration pacifique de l'ordre social chrétien.

* *